

ELECTIONS des 11 et 12 février 2026

Conseil de l'UFR Médecine

COLLEGE BIATSS

PROCES VERBAL de PROCLAMATION des résultats

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles L719-1, L719-2, L721-1 et suivants, L713-9 et D719-1 et suivants,

VU le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat,

VU le Décret n° 2019-785 du 25 juillet 2019 modifié portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,

VU le Règlement Intérieur d'Université Côte d'Azur,

VU l'arrêté DAJIM n° 183/2025 du 17 décembre 2025 portant organisation des élections au Conseil de l'UFR Médecine,

VU les procès-verbaux de dépouillement du scrutin en date du 12 février 2026,

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	78
Nombre de bulletins dans l'urne	38
Taux de participation	48,72 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	33
Nombre de bulletins blancs	5
Nombre de sièges	2

PROCLAME ELUS à la date du 13 février 2026

Liste	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
" ADMIN PASTEUR "	33	M. Maurel Patrick	Titulaire
		Mme Souhard Catherine	Titulaire

Dates du scrutin : du 11/02/2026 à 09h00 au 12/02/2026 à 17h00.

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Fait à Nice le 13 février 2026

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
 et par délégation
 La Directrice Générale des Services Adjointe
 Ressources Humaines et Modernisation
 Florence PISANO

